

Conseiller pédagogique et formateur pour 2015 :
Jean-Marc TREMBLAY

La FMSL pourra s'adjoindre, si nécessaire, les compétences d'autres formateurs, notamment pour le tutorat.

Comment s'inscrire?

En remplissant le bulletin d'inscription ci-joint et en le renvoyant à la Fédération avant le 28 Février 2015.

Pour quel coût ?

30 € pour l'année, payables :

- par chèque à l'ordre de la Fédération Musicale de Saône-et-Loire,
- par virement sur le compte de la FMSL domicilié au Crédit Mutuel, Agence Chalon PRO :
RIB : 10278 – 02518 – 00020675601 – 69

Contacts - Renseignements - Inscription

Fédération Musicale de Saône et Loire

Maison des Associations
30 rue St Georges 71100 CHALON-SUR-SAONE

Tél : 03 85 94 07 51

Mail : federation.musicale.71@wanadoo.fr

Internet : <http://www.fmsl.openassos.fr/>



Formation à la direction d'orchestre 2015

- ❖ Initiation
- ❖ Perfectionnement
- ❖ Tutorat



Vous vous intéressez à la direction d'orchestre?

Cette formation s'adresse à toute personne désirant s'initier ou se perfectionner en direction d'orchestre, jeunes musiciens des associations musicales, chefs d'orchestre, enseignants...

La formation se décline en deux volets :

- 1 Le cursus de direction
- 2 Le tutorat

1 Cursus de Direction d'Orchestre *Initiation - Perfectionnement*

Ce cursus s'adresse à tous les musiciens des sociétés musicales affiliées à la FMSL. Un niveau minimum en Formation Musicale et Instrumentale (fin de 2ème cycle) est souhaité.

Contenu de la formation

Direction d'orchestre : Travail à la table, gestique,
Mise en situation avec Orchestre.

Culture musicale : Analyse, orchestration...

Organisation du cursus

Il s'articule sur deux cycles de deux années chacun. En fonction de leur niveau, les stagiaires sont inscrits en 1^{er} ou en 2^{ème} cycle.

Le 1^{er} Cycle s'adresse aux stagiaires désirant bénéficier d'une initiation aux bases de la direction d'orchestre.

Le 2ème Cycle concerne des stagiaires ayant des connaissances en direction d'orchestre ou désirant perfectionner les acquis du 1^{er} Cycle.

Douze heures de formation annuelles pour le 1^{er} cycle et pour le 2^{ème} cycle associant cours à la table et pratique avec orchestre.

1er cycle : Groupe de 5 stagiaires

Les quatre stages annuels auront lieu de préférence le samedi en après-midi en fonction des possibilités des orchestres sélectionnés.

2ème cycle : Groupe de 3 ou 4 stagiaires

L'Orchestre Fédéral sera l'ensemble avec lequel travailleront les stagiaires.

Les dates des stages de direction seront celles des répétitions de cet orchestre.

2 Le Tutorat

Le tutorat s'adresse aux chefs et à leurs adjoints en activité, désireux de se perfectionner à la direction d'orchestre.

Il s'agit d'un soutien à la réalisation d'un projet musical, au travail d'une œuvre particulière, à un aspect spécifique lié à la direction...

Le contenu et l'organisation sont fixés par un contrat d'objectif pédagogique.

Comment s'organisent ces ateliers ?

Chaque atelier, individuel, a une durée de douze heures réparties en trois rencontres de quatre heures :

- 2h pendant la répétition avec l'orchestre du stagiaire
- 2h consacrées à la préparation de la séance et à son évaluation.

Les lieux :

De préférence sur le site même du stagiaire et le jour de la répétition de son orchestre.

La FMSL se réserve le droit de limiter l'accès à cette formation.